



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Yonne

DSDEN de l'YONNE CIRCONSCRIPTION AUXERRE 3

Auxerre, le 27 mai 2024

DSDEN

Circonscription AUXERRE 3

Affaire suivie par :

Annie BRÉCHAT

Tél : 03 86 72 20 47

Mél : secaux3@ac-dijon.fr

L'inspecteur de l'éducation nationale

à

12 bis, Boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Mesdames et messieurs les enseignants volontaires

S/c de Mesdames et messieurs les directeurs d'école

Objet : stages de réussite des vacances d'été.

Vous êtes volontaires pour conduire, pendant les vacances d'été un stage de réussite à destination d'élèves du CP au CM2.

L'exercice de ces missions peut ouvrir droit aux versements d'HSE ou de parts fonctionnelles (dans le cadre du PACTE) déjà validées par l'IEN de circonscription (aucune nouvelle mission possible).

Les séances auront lieu

du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2024

et/ou

du lundi 26 août au jeudi 29 août 2024 à raison de 3 heures par jour

le matin ou l'après-midi pour des groupes de cinq élèves minimum.

Je vous demande de bien vouloir prendre au plus tôt l'attache du directeur de l'école dans laquelle vous prendrez en charge un groupe afin que vous soient communiquées avant les vacances les modalités pratiques de l'organisation (ouverture du local, liste des élèves, mise à disposition de leurs évaluations, renseignements d'urgence, horaires, modalités de communication avec les familles au cas où vous seriez absents, etc..).

Je vous prie par ailleurs d'avoir l'obligeance de confirmer à la mairie l'utilisation des locaux scolaires pendant les vacances.

Je vous rappelle que les élèves sont placés sous votre responsabilité et que vous n'assurerez pas de séquences individuelles. Par ailleurs, vous devez prévoir pour les élèves inscrits un bilan des progrès réalisés pendant le stage et le communiquer à leur famille ainsi qu'à leur enseignant.

N'oubliez pas de retourner les fiches bilan dès la fin du stage.

Je vous remercie très sincèrement de votre coopération.

l'inspecteur de l'éducation nationale


Christophe BETHERY

Pièces-jointes :

- une lettre destinée aux familles avec coupon-réponse remis au directeur
- une fiche-élève (bilan de compétences) remise par l'enseignant de la classe et une fiche individuelle d'évaluation de fin de stage à compléter (ces deux documents sont disponibles sur le site de la DSDEN 89).